

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00509 Numéro SIREN : 484 577 473 Nom ou dénomination : A.S. COUVERTURE ETANCHEITE
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2021 sous le numéro de dépôt 536



Breizh Conseil Expertise

Dépot N° 2022/536
Le 28 DEC. 2021
R.C.S. BREST

Philippe Guénée
Expert Comptable

Certifié conforme à l'original.

SARL AS COUVERTURE

370 RUE ALAIN COLAS

29200 BREST

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

2 Bld de Coataudon
Zone du Froustven
29490 GUIPAVAS
Tél : 02 98 47 30 09

BREIZH CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE
SARL au capital de 150 000 € - RCS brest B 512 929 167
N° TVA FR 77 512 929 167
Société Expertise Comptable inscrite à l'ordre Des experts comptables de Bretagne

Sommaire

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

<i>Attestation</i>	<i>1</i>
<i>VOTRE ACTIVITE</i>	<i>2</i>
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	<i>3</i>
<i>Chiffres clés de l'entreprise</i>	<i>4</i>
<i>VOS COMPTES ANNUELS</i>	<i>5</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>6</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>7</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>8</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>9</i>
<i>L'ANNEXE DES COMPTES ANNUELS</i>	<i>10</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>11</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>13</i>
<i>Amortissements</i>	<i>14</i>
<i>Provisions au bilan</i>	<i>15</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>16</i>
<i>DETAIL DES COMPTES ANNUELS</i>	<i>17</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>18</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>19</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>21</i>
<i>VOS ETATS FISCAUX</i>	<i>25</i>

Attestation de l'Expert-Comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL AS COUVERTURE** relatifs à l'exercice du **01/09/2019** au **31/08/2020**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 730 892 euros

Chiffre d'affaires : 1 342 544 euros

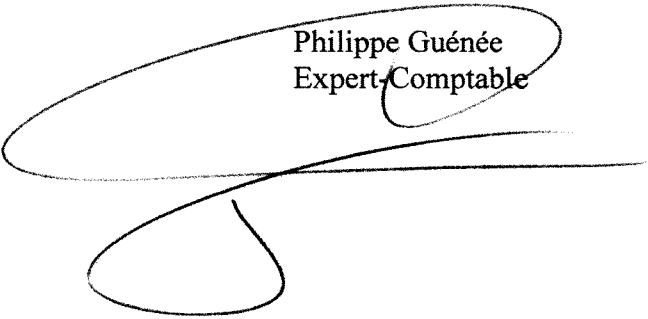
Résultat net comptable : 87 184 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Brest
Le 08/10/2020

Philippe Guénée
Expert-Comptable



VOTRE ACTIVITE

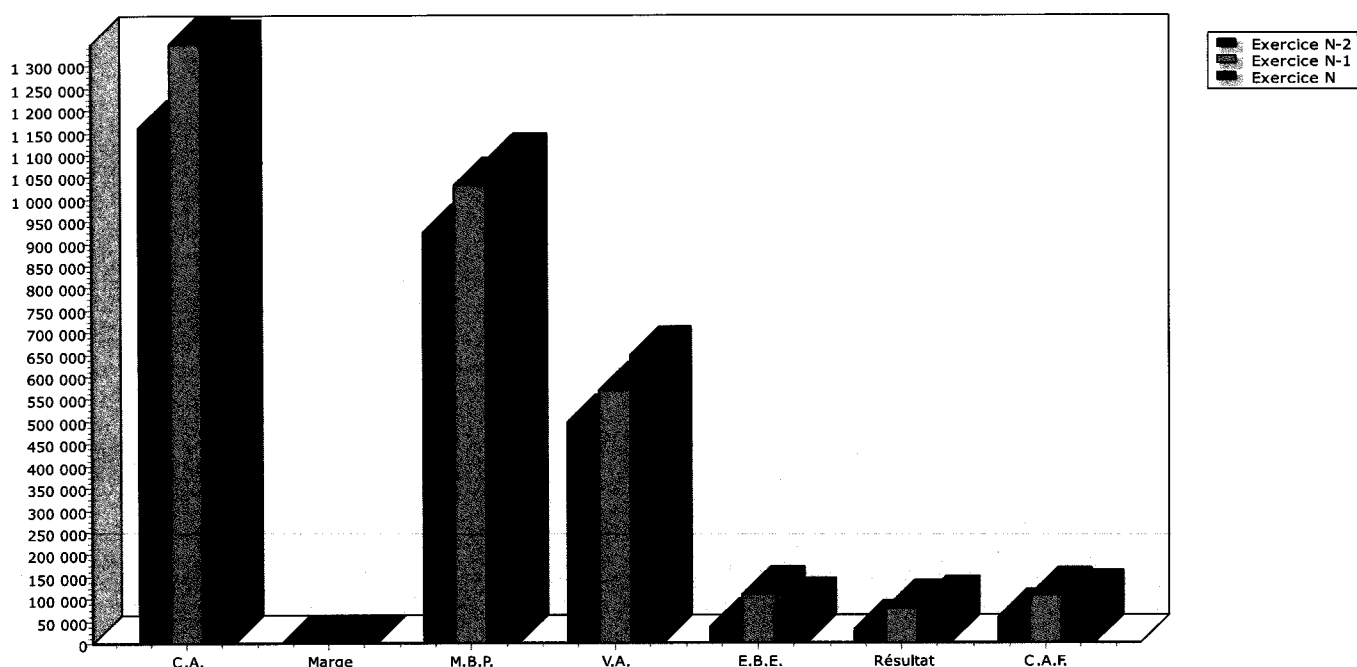
Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/09/2019 31/08/2020	12 mois	01/09/2018 31/08/2019	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 342 544	100,00	1 349 849	100,00	(7 306)	-0,54
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux	1 342 544	100,00	1 349 849	100,00	(7 306)	-0,54
+ Production vendue : Services						
+ Variation production stockée			(12 000)	-0,89	12 000	-100,00
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 342 544	100,00	1 337 849	99,11	4 694	0,35
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	1 342 544	100,00	1 337 849	99,11	4 694	0,35
- Achats stockés approvisionnement	258 342	19,24	260 672	19,31	(2 330)	-0,89
- Variation des stocks et approvisionnement	(56 343)	-4,20	22 410	1,66	(78 753)	-351,42
- Achats de sous-traitance	55 433	4,13	23 120	1,71	32 313	139,76
- Achats non stockés	60 110	4,48	58 849	4,36	1 261	2,14
- Autres charges externes	374 808	27,92	403 409	29,89	(28 601)	-7,09
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	650 194	48,43	569 389	42,18	80 804	14,19
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	4 058	0,30	5 630	0,42	(1 572)	-27,93
- Autres impôts et taxes	8 930	0,67	7 484	0,55	1 446	19,32
- Salaires et traitements	416 767	31,04	334 733	24,80	82 034	24,51
- Charges sociales	136 034	10,13	112 005	8,30	24 030	21,45
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	84 405	6,29	109 537	8,11	(25 132)	-22,94
+ Reprises sur amortissements et provisions	593	0,04			593	
+ Autres produits d'exploitation	46		5		41	838,93
+ Transfert de charges d'exploitation	28 060	2,09	12 468	0,92	15 593	125,07
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	36 721	2,74	29 774	2,21	6 947	23,33
- Autres charges de gestion courante	10 181	0,76	3		10 179	N/S
RESULTAT EXPLOITATION	66 201	4,93	92 233	6,83	(26 031)	-28,22
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers	400	0,03	68	0,01	332	485,74
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	572	0,04	732	0,05	(161)	-21,97
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	66 030	4,92	91 569	6,78	(25 539)	-27,89
Produits exceptionnels	51 650	3,85	7 953	0,59	43 697	549,45
- Charges exceptionnelles	3 924	0,29	2 993	0,22	931	31,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL	47 726	3,55	4 960	0,37	42 766	862,24
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	26 572	1,98	19 151	1,42	7 421	38,75
RESULTAT DE L'EXERCICE	87 184	6,49	77 377	5,73	9 807	12,67

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

	31/08/2020	31/08/2019	Variation N/N-1		31/08/2018
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	1 342 544	1 349 849	(7 306)	-0,54	1 161 107
Marge commerciale % sur vente de marchandises					
Marge brute de production % sur production	1 085 112 80,83	1 031 647 77,11	53 465	5,18	924 752 78,83
Valeur ajoutée % sur CA	650 194 48,43	569 389 42,18	80 804	14,19	496 358 42,75
Excédent brut d'exploitation % sur CA	84 405 6,29	109 537 8,11	(25 132)	-22,94	37 789 3,25
Résultat net comptable % sur CA	87 184 6,49	77 377 5,73	9 807	12,67	32 029 2,76
Capacité d'autofinancement	99 156	107 151	(7 995)	-7,46	57 100
Besoin en fonds de roulement Nombre de jours de CA	214 781 57,59	125 853 33,56	88 928	70,66	191 672 59,43
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises		1,73			1,87
- Stock produits finis		47,05			16,10
- Crédit fournisseurs	19,94	65,12			48,25
- Crédit clients	69,32				



VOS COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/08/2020			31/08/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	209 785	139 232	70 553	71 657
	Autres immobilisations corporelles	96 867	46 068	50 800	32 307
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	305		305	303
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	13 642		13 642	13 459
TOTAL (II)		320 598	185 299	135 299	117 726
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	68 531		68 531	12 188
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	293 147		293 147	279 763
	Autres créances	10 056		10 056	14 978
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	185		185	185
	DISPONIBILITES	220 838		220 838	205 547
	Charges constatées d'avance	2 837		2 837	683
	TOTAL (III)	595 593		595 593	513 343
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		916 192	185 299	730 892	631 069
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				13 642	13 459
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/08/2020

31/08/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	349 540	272 162
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	87 184	77 377
	Subventions d'investissement	12 262	
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	457 786	358 340
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	96 530	78 905
	Emprunts et dettes financières divers	16 786	11 473
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 261	114 874
	Dettes fiscales et sociales	110 313	67 477
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	216	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	273 106	272 729
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	730 892	631 069
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	87 183,92	77 377,41
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	237 718	231 174
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		6 335

L'ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **730 892 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 423 292 euros** et un total **charges de 1 336 108 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 87 184 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/09/2019** et finit le **31/08/2020**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2020
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	189 651		20 134		209 785
	Instal., agencement, aménagement divers	33 133				33 133
	Matériel de transport	100 248		24 464	79 068	45 644
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 350		10 220	3 480	18 090
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	334 382		54 817	82 548	306 652

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés	303		2		305
	Prêts et autres immobilisations financières	13 459		3 159	2 976	13 642
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 762		3 161	2 976	13 947

TOTAL	348 144		57 978		85 524	320 598
--------------	----------------	--	---------------	--	---------------	----------------

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	117 994	21 238		139 232
Autres Instal., agencement, aménagement divers	15 863	4 399		20 262
Matériel de transport	86 288	9 461	78 360	17 389
Matériel de bureau, mobilier	10 273	1 623	3 480	8 417
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	230 418	36 721	81 840	185 299
TOTAL	230 418	36 721	81 840	185 299

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	593		593	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	593		593	
TOTAL GENERAL		593		593	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				593	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/08/2020

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES

Créances rattachées à des participations
Prêts
Autres immobilisations financières

Clients douteux ou litigieux
Autres créances clients
Créances représentatives des titres prêtés
Personnel et comptes rattachés
Sécurité sociale et autres organismes sociaux
Impôts sur les bénéfices
Taxes sur la valeur ajoutée
Autres impôts, taxes versements assimilés
Divers
Groupe et associés
Débiteurs divers

Charges constatées d'avances

13 642

13 642

293 147

293 147

5 473

5 473

4 251

4 251

333

333

2 837

2 837

TOTAL DES CREANCES

319 681

319 681

Prêts accordés en cours d'exercice
Remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

DETTES

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine
Emprunts et dettes financières divers
Fournisseurs et comptes rattachés
Personnel et comptes rattachés
Sécurité sociale et autres organismes sociaux
Impôts sur les bénéfices
Taxes sur la valeur ajoutée
Obligations cautionnées
Autres impôts, taxes et assimilés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Groupe et associés
Autres dettes
Dette représentative de titres empruntés
Produits constatés d'avance

96 530

61 142

35 388

49 261

49 261

12 360

12 360

29 618

29 618

4 424

4 424

54 272

54 272

9 639

9 639

16 786

16 786

216

216

TOTAL DES DETTES

273 106

237 718

35 388

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts dettes associés (personnes physiques)

55 880

31 911

16 786

Certifié conforme à l'original.



SAS AS COUVERTURE ETANCHEITE
Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros

370 rue Alain Colas

29 200 BREST

R.C.S. BREST 484 577 473

PROCES VERBAL DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 FEVRIER 2021

Le 15 février 2021, au siège social, à 14h,

H2M, représentée par Mr Morvan Hervé,

Propriétaire de la totalité des 800 parts de 10 € composant le capital social de la société « A.S Couverture Etanchéité »,

Associé unique de ladite société,

A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président de la société, Mr Morvan Hervé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos au 31 août 2020 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice

A pris les décisions suivantes relatives :

- à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2020
- à l'affectation des résultats de cet exercice
- à la mention des conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce,

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve les comptes annuels clos au 31 août 2020 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 87 183.92 € et les opérations traduites dans ces comptes.



DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 87 183. 92 € augmenté de 42 816.08 € des autres réserves comme suit

- Distribution de dividendes 130 000 Euros

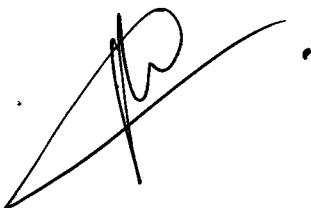
TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du code de commerce, l'associé unique prend acte des conventions suivantes qui ont été conclues ou se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé .

- Compte courant d'associé Monsieur Jean Michel , Solde à la clôture de l'exercice :	16 786 €
- Loyers commerciaux hors taxes versés par la SAS AS COUVERTURE à la SCI KERLASCO Sur l'exercice	55 200 €
- Frais de mission de Monsieur Hamel Jean-Michel sur l'exercice :	4 049 €
- Indemnités kilométriques versées par la société à Monsieur Hamel Jean Michel sur l'exercice	7 679 €

En application des articles L223-19 du code de commerce et 42-2 du Décret du 23 mars 1967 ; lesdites conventions seront portées au registre des décisions de l'associé unique.

Hervé MORVAN
Pour H2M



SOCIETE « A.S. COUVERTURE ETANCHEITE »
SAS à associé unique au capital de 8 000 €
Siège Social : 370 rue Alain Colas, 29200 BREST
RCS BREST : 484 577 473

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément aux prescriptions légales, par décisions en date du 15 février 2021, l'associé unique a pris la décision suivante relative à l'affectation du résultat :

DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 87 183.92 € augmenté de 42 816.08 € des autres réserves comme suit :

- distribution de dividendes pour 130 000 €.

L'associé unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Pour extrait conforme

Le Président





GR/2901/1299069



A.S. COUVERTURE ETANCHEITE
370 RUE ALAIN COLAS
29200 BREST

827 - 1/1 - 829

Brest, le 3 décembre 2021

RELANCE UNIQUE

Nos références : mygbatch / 2005 B 00509

Entreprise : A.S. COUVERTURE ETANCHEITE, 484 577 473

Exercice clos le : 31/08/2020

Pour toute réponse, joindre impérativement le présent courrier

UNIQUE RELANCE AVANT TRANSMISSION AU MINISTERE PUBLIC
ET AU PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Madame, Monsieur,

Vous n'avez pas déposé au greffe les **documents comptables relatifs à l'exercice clos au 31/08/2020** en violation de l'article L.232-23 I du code de commerce.

A défaut de **régularisation sous 30 jours** du dépôt de vos documents comptables, vous vous placerez dans l'obligation d'informer le ministère public de la constitution de **l'infraction pénale** ainsi que le président du tribunal de commerce qui pourra vous **contraindre à procéder à ce dépôt sous astreinte**.

Vous avez la possibilité d'y remédier, de manière simple et rapide, en réalisant le dépôt en ligne de vos documents comptables sur le portail dédié comme plus de 229 000 entreprises :

www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/depot-des-comptes.html

A défaut, vous devez nous adresser sous un délai **de 30 jours** en un seul exemplaire, **très lisibles, non agrafés, certifiés conforme et signés** par le représentant légal, les documents listés au verso, accompagnés de votre règlement d'un montant de 47,90 Euros.

Avec nos salutations distinguées.

Maître Yveline BONDER-MARCHAND

Maître Béatrice APPERE-BONDER

B. Bander
y 4



LEGALE

EN CAS D'ENVOI PAR COURRIER

Aussi, vous voudrez bien y procéder sous un délai de 30 jours et nous joindre **le présent courrier** accompagné, en un seul exemplaire, très lisibles, non agrafés, certifiés conforme et signés par le gérant, les éléments suivants :

- Les **comptes annuels** : bilan, actif / passif, compte de résultat et annexe (Etant précisé que les micro-entreprises* autres que les holdings ne sont pas tenues d'établir une annexe)
- La **proposition d'affectation** du résultat soumise à l'assemblée
- La **résolution d'affectation** votée
- Le **rapport des commissaires aux comptes** sur les comptes annuels

Accompagnés d'un chèque bancaire d'un montant de **47.90 euros** à l'ordre du greffe du tribunal de commerce de Brest couvrant les frais de publicité légale et de relance.

** La micro-entreprise est celle qui ne dépasse pas deux des trois critères suivants : total du bilan de 350 000 euros, chiffre d'affaires HT de 700 000 euros, nombre moyen de salariés au cours de l'exercice : 10*

RAPPEL CONCERNANT LA CONFIDENTIALITE ET LA PRESENTATION SIMPLIFIEE

- Les sociétés répondant à la définition des micro-entreprises au sens de l'article L. 123-16-1, à l'exception des sociétés mentionnées à l'article L. 123-16-2 et de celles dont l'activité consiste à gérer des titres de participations et de valeurs mobilières, **peuvent demander que les comptes déposés soient confidentiels.**
- Les petites entreprises, au sens de l'article L. 123-16, à l'exception des sociétés mentionnées à l'article L. 123-16-2, **peuvent demander que le compte de résultat soit confidentiel.** Les sociétés appartenant à un groupe, au sens de l'article L. 233-16, ne peuvent faire usage de cette faculté.
- Les sociétés répondant à la définition des moyennes entreprises, au sens de l'article L. 123-16, à l'exception des sociétés mentionnées à l'article L. 123-16-2, **peuvent demander que ne soit rendue publique qu'une présentation simplifiée de leur bilan et de leur annexe pour les exercices clos après le 22 mai 2019.** Dans ce cas, la présentation simplifiée n'a pas à être accompagnée du rapport des commissaires aux comptes. Les sociétés appartenant à un groupe, au sens de l'article L. 233-16, ne peuvent faire usage de cette faculté.

La demande de confidentialité des comptes ou du résultat, ou la demande de présentation simplifiée du bilan, doit être demandée au moment du dépôt selon un modèle téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.infogreffe.fr/depot-comptes-annuels/tarif-depot-comptes-greffe.html>

CONSEQUENCES ET SANCTIONS EN CAS DE NON REALISATION DU DEPOT

- La société commerciale qui s'abstient de déposer ses comptes au greffe prend le risque d'être affectée dans sa cotation auprès de la Banque de France et des organismes d'assurance-crédit, ce qui peut lui créer des difficultés vis-à-vis de ses fournisseurs et pour l'obtention de concours bancaires
 - Le fait de ne pas satisfaire aux obligations de dépôt est constitutif d'une **infraction punie d'une amende**, à l'encontre des représentants légaux, de 1 500 euros montant pouvant être porté à 3 000 euros en cas de récidive (art. R.247-3 du code de commerce et 131-13 du code pénal)
 - Le président du tribunal de commerce peut adresser à l'encontre des dirigeants une **injonction de déposer** les documents comptables au greffe sous une astreinte** qu'il détermine et dont le recouvrement sera poursuivi par le Trésor public (art. L.611-2 II du code de commerce)
 - Tout intéressé peut demander en référé au président du tribunal de commerce d'enjoindre sous astreinte** au dirigeant de la personne morale de procéder au dépôt des documents comptables (art. L.123-5-1 du code de commerce)
- Le président peut dans les mêmes conditions et à cette même fin, désigner un mandataire chargé d'effectuer ces formalités

****Astreinte : condamnation en principe journalière fixée par le juge s'appliquant à défaut pour une personne de procéder à une obligation de faire sous un certain délai**



Breizh Conseil Expertise

Philippe Guénée
Expert Comptable

Greffes du tribunal de commerce
150 rue Ernest Hemingway
29 200 BREST

Le 16 décembre 2021

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, concernant notre client AS Couverture Etanchéité, les documents relatifs à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/08/2020. :

- Proposition d'affectation de résultat
- Résolution d'affectation votée.
- Exemple des comptes annuels
- 1 chèque de 47.90 euros

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Philippe Guénée
Expert comptable

2 Bld de Coataudon
Zone du Frouven
29490 GUIPAVAS
Tél : 02 98 47 30 09

BREIZH CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE
SARL au capital de 150 000 € – RCS brest B 512 929 167
N° TVA FR 77 512 929 167
Société Expertise Comptable inscrite à l'ordre Des experts comptables de Bretagne